



Accusé de soutenir et d'avoir pris fait et cause pour cette société britannique qui compte des alliés influents sur le continent, dans le contrôle illégal d'actifs pétroliers sur le territoire tchadien, le fils aîné du président de la République, est vraisemblablement la cible d'une nébuleuse.

Cible parfaite ou agneau docile du sacrifice ? Dans l'une comme dans l'autre posture, **Franck Emmanuel Biya** est depuis quelques jours, jeté à la vindicte dans la tumultueuse affaire Savannah Energy. De nature éloigné du feu des projecteurs, le fils aîné du président de la République récemment star autoproclamée du Mouvement citoyen des franckistes pour la paix et l'unité du Cameroun (MCFP) créé pour soutenir sa candidature à la prochaine élection présidentielle, sans l'aval du concerné qui ne s'en offusque pas pour autant, revoici l'homme au centre d'un scandale qui n'a pas fini de faire couler encre et salive. Problème?

Les Tchadiens lui reprochent d'être intervenu en faveur de la (mystérieuse) société Savannah Energy qui a poussé N'Djamena a rappelé pour consultations le 20 avril dernier son ambassadeur au Cameroun. En cause, la cession de 10% des parts de la compagnie qui gère un oléoduc entre les deux pays à la Société nationale des hydrocarbures camerounaise (**SNH**).

Dans son communiqué, la présidence tchadienne affirme avoir écrit à plusieurs reprises à Yaoundé pour déplorer les « agissements inamicaux » des représentants camerounais au sein

de COTCO , et les ingérences des personnalités camerounaises « gravitant » autour de Savannah Energy. Allusion faite à Franck Biya. Alors que la presse a soudainement identifié ce dernier comme celui qui, dans l'ombre, tire les ficelles pour le compte de **Savannah Energy**, Yacine Wafy, Vice-président Afrique de cette filiale se veut péremptoire : « Savannah Energy, ses dirigeants, ses employés et ses conseils n'ont jamais eu de contact avec M. Franck Biya relativement à notre transaction avec la SNH.

Jamais. Cette personnalité camerounaise n'a jamais été impliquée dans nos interactions avec les autorités tchadiennes et camerounaises », soutient l'homme d'affaires. Battant en brèche les accusations de Maurice Kamto qui soutenait mordicus dans sa déclaration rendue publique le samedi 22 avril 2023, que cette situation traduit une volonté d'accaparement des richesses étatiques par les proches de Paul Biya.

### Accusation sans fondement

Pour Yacine Wafy, qualifier cette affaire de nébuleuse n'est ni plus, ni moins qu'une accusation sans fondement. « Elle relève de la diffamation et est complètement aux antipodes de ce que nous sommes et des valeurs qui sont les nôtres. Nous sommes cotés à la Bourse de Londres, avec tout ce que cela implique comme responsabilités, obligations réglementaires et normes. Nous avons des comités d'éthique et de conformité auxquels nous nous soumettons. Notre entreprise est membre de l'itie (Initiative pour la transparence des industries extractives Ndlr) avec laquelle nous collaborons en bonne intelligence. Nous avons levé sur les marchés financiers internationaux 1,8 milliard de dollars US de notre création en 2014 à nos jours. Nous publions même nos comptes, ceux-ci sont publics et vérifiables à souhait sur notre site internet. Donc bien au contraire, nous pouvons affirmer que nous sommes des chantres de la transparence, car la bonne gouvernance pour nous n'est pas une option ! C'est une obligation à laquelle nous souscrivons et adhérons ».

Après recoupements à bonne source, le Messenger révèle une analyse biaisée et parcellaire de la situation née de la vente de 10% des parts querellés de **COTCO** à la SNH. Or, le transfert de ces 10% est soumis à une condition suspensive : la modification préalable des statuts de la COTCO pour finaliser la transaction. D'où-vient-il donc que Franck Biya soit associé aux transactions alors même que Savannah Energy, ses dirigeants, ses employés et ses conseils disent n'avoir jamais eu de contact avec lui ? L'agenda des parties prenantes renseigne qu'en dehors des deux délégations officielles de la République du Cameroun qui se sont rendues à Ndjamena pour discuter de leurs participations respectives dans le capital de COTCO , en avril 2022, sous la conduite de feu le Vice Premier ministre Amadou Ali et en novembre 2022 sous la conduite du Secrétaire général adjoint de la Présidence de la république Paul Elung Che, le fils aîné de Biya n'a jamais été associé aux conciliabules.

« Le marché de dupes n'a que trop duré. Les mains noires qui veulent absolument profiter de cette situation pour régler des comptes politiques, doivent avoir un minimum de bon sens. C'est une question d'intérêts et le Tchad comme le Cameroun, le sait parfaitement. Si on admet même que des parts dans le pipeline sont querellées, pourquoi le Tchad n'a jamais fait de communiqué pour dénoncer cet état de chose ? Pourquoi n'avoir pas fait la requête comme le veulent les usages en matière diplomatique, pour soulever la situation et la porter au grand jour ? », s'interroge un ancien haut commis de l'Etat, contacté par nos soins. A suivre !

## Le Messenger